

ARVO 21 SR

DESCRIPTION :

DESINFECTANT DE SURFACE SANS RINCAGE

Désinfectant alcoolisé à séchage rapide pour toutes surfaces.

Désinfectant bactéricide homologué par le Ministère de l'Agriculture sous le n° 2020459.

Compatible avec tous types de matériaux y compris aluminium et alliages, galvanisé.

Conforme à l'annexe II partie E du cahier des charges du REPAB-F en application du règlement Européen 2092/91 (Agriculture Biologique).

Autorisé contact surfaces alimentaires: arrêté du 8 septembre 1999.

UTILISATION :

● Désinfectant dégraissant à séchage rapide pour l'hygiène des surfaces, du petit matériel et des matériaux sensibles (aluminium et alliages, galvanisé, caoutchoucs, polyamides) par aspersion, trempage ou brossage dans les industries agroalimentaires de la viande, des salaisons et plats cuisinés, des fromages, les cuisines, les collectivités, etc..

● **ARVO 21 SR** peut également être employé pour l'hygiène des mains.

● Après un pré-lavage, **ARVO 21 SR** s'applique dans les conditions suivantes :

METHODE	CONCENTRATION	TEMPERATURE	TEMPS DE CONTACT
Aspersion, trempage ou brossage	Pur	Ambiante	5 à 10 minutes
Hygiène des mains	Pur (2-3 ml par application)	Ambiante	1 à 2 minutes

● Le rinçage systématique à l'eau potable est facultatif (arrêté du 08 septembre 1999, annexe I, section 1b), mais conseillé à intervalle de temps régulier.

EFFICACITE DESINFECTANTE :

● La concentration minimale bactéricide d'**ARVO 21 SR** est de 80 % selon la norme AFNOR EN 1276 en 5 minutes de contact à 20° C dans les conditions de propreté (0,3 g. / l. d'albumine bovine et eau dure).

SECURITE :

● Ne pas mélanger avec d'autres produits. Ne pas respirer les vapeurs ou aérosols.

● Utilisez les biocides avec précaution, avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

● En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau.

● Produit inflammable (point d'éclair = 18°C). Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles, ne pas fumer.

● Date limite d'utilisation optimale : 1 an après conditionnement (voir n° de lot).

CARACTERISTIQUES :

● Aspect : liquide limpide

● pH pur : 4,0 ± 0,5

● Densité à 20°C : 0,912 ± 0,005

● Matières actives: éthanol, acide sorbique.

CONDITIONNEMENT :

● 826219 : Jerrican perdu de 18 kg – Palette bois perdue (80 x 120) de 28 jerricans.

● 826221 : Carton de 4 x 5 litres – Palette bois perdue (80 x 120) de 24 cartons.

Produit réservé aux utilisateurs professionnels. Fiche de données de sécurité disponible sur le site Internet ou sur demande

ARVO 21 SR code : 8262

IR 08 / 22.10.07

1/1



Quaron S.A.

3, rue de la Buhotière - Z.I. de la Haie des Cognets - 35136 St-Jacques-de-la-Lande

Adresse postale : B.P. 89 152 - St-Jacques-de-la-Lande - 35091 Rennes Cedex 9

Tél. : + 33 (0) 2 99 29 46 00 - Fax : + 33 (0) 2 99 30 52 12 - www.quaron.fr

Capital 10.383.828 euros - RCS Rennes B 301 252 870 N°SIREN 301 252 870 - CODE NAF 515 L - N° TVA FR 19 301 252 870



Litiges : le Tribunal de Commerce de Rennes est seul compétent.

« Le contenu de cette documentation relatif aux applications, n'engage en rien notre responsabilité. Tous les renseignements sont donnés à titre indicatif et les conditions d'emploi doivent être adaptées à chaque cas particulier par l'utilisateur. »